

## NOVA BASE

REMBOURSEMENTS  
RO + Mutuelle<sup>(1)</sup>

HOSPITALISATION : en établissement non conventionné prise en charge du ticket modérateur uniquement	
La Mutuelle prend en charge le forfait de 18 € pour les actes médicaux dont le prix est supérieur à 120 €.	
Honoraires (chirurgie, anesthésie et obstétrique)	100 % BR
Frais de séjour	100 % BR
Forfait journalier hospitalier en hospitalisation médicale ou chirurgicale, en établissement spécialisé (exclusion des MAS et EHPAD)	100 % des frais réels
Transport en ambulance, VSL, etc.	100 % BR
SOINS COURANTS	
La Mutuelle prend en charge le forfait de 18 € pour les actes médicaux dont le prix est supérieur à 120 €.	
Visites et consultations généralistes, spécialistes	100 % BR
Actes techniques médicaux ou de petite chirurgie	100 % BR
Imagerie diagnostique (radiographie, scanner, IRM, échographie...), biologie médicale (analyses, prélèvements...), auxiliaires médicaux	100 % BR
PHARMACIE	
Pharmacie remboursée à 65 % et à 30 %	100 % BR
DENTAIRE	
Consultations dentaires, soins	100 % BR
Inlays-Onlays, Inlays Core	100 % BR
Prothèses dentaires fixes et amovibles remboursées par le RO	100 % BR
Orthodontie remboursées par le RO	100 % BR
OPTIQUE	
Monture, verre simple, verre complexe, verre hyper complexe, lentilles remboursées par le RO	100 % BR
PROTHÈSES MÉDICALES	
Toutes prothèses médicales et appareillage auditif	100 % BR
BIEN-ÊTRE	
Thérapies complémentaires <i>forfait par année civile</i> - chiropractie-ostéopathie-acupuncture - sophrologie - psychologie-psychanalyse - médecine non conventionnelle réalisée par un praticien diplômé d'État (DE)	Forfait de 50 € <sup>(2)</sup>
Pharmacie prescrite mais non remboursée par le RO <i>forfait par année civile</i>	Forfait de 50 € <sup>(2)</sup>
PRÉVENTION	
Sevrage tabagique sur prescription médicale <i>forfait par année civile</i>	Forfait de 50 €
Contraception non remboursée (pilules et stérilet) sur prescription médicale <i>forfait par année civile</i>	Forfait de 25 €
Consultations de diététicien <i>forfait par année civile</i>	Forfait de 25 €
Participation forfaitaire annuelle pour la pratique d'une activité sportive, musicale, artistique (voir conditions en agence) <i>forfait par année civile</i>	Forfait de 20 € <sup>(3)</sup>

## RENFORTS DE GARANTIE

AVEC NOVA OPTIQUE + <sup>(4)</sup>	REMBOURSEMENTS RO + Mutuelle <sup>(1)</sup>
Monture	60 % BR + Forfait de 60 €
Verre simple	60 % BR + Forfait de 45 € par verre
Verre complexe	60 % BR + Forfait de 75 € par verre
Verre hyper complexe	60 % BR + Forfait de 120 € par verre
Lentilles remboursées par le RO <i>forfait par année civile</i>	100 % BR + Forfait de 50 €
AVEC NOVA DENTAIRE +	REMBOURSEMENTS RO + Mutuelle <sup>(1)</sup>
Consultations dentaires, soins	150 % BR
Inlays-Onlays, Inlays Core	150 % BR
Prothèses dentaires fixes et amovibles remboursées par le RO <i>par année civile</i>	250 % BR <sup>(5)</sup>
Orthodontie remboursées par le RO	150 % BR

RO : Régime obligatoire - Taux du régime général mentionnés à titre indicatif - www.ameli.fr. BR : Base de remboursement RO. Frais réels : montant total des dépenses engagées.  
<sup>(1)</sup> Les majorations et/ou les dépassements d'honoraires liés au non respect du parcours de soins ne sont pas remboursés par la Mutuelle. <sup>(2)</sup> Utilisable au bout de 6 mois d'adhésion.  
<sup>(3)</sup> Offre soumise à conditions. <sup>(4)</sup> Un équipement (verres et/ou monture) dans la limite d'un remboursement sur 2 ans, à partir de la date d'acquisition du premier équipement, sauf pour les moins de 18 ans, en cas d'évolution de la vue et en cas d'acquisition d'équipements optiques séparés pour corriger la vue de près et la vue de loin. La somme du forfait monture et du forfait verres constitue le montant total de l'équipement. <sup>(5)</sup> Plafond de 700 € par année civile, 100 % BR au-delà du plafond.

## NOVA, EXEMPLES DE REMBOURSEMENTS

Forfait journalier hospitalier et frais de séjour illimités<sup>(1)</sup>

Dépense réelle <sup>(2)</sup>	Remboursement Nova	Reste à charge*
20,00 € / jour <sup>(3)</sup>	20,00 € / jour <sup>(3)</sup>	0,00 €

Consultation spécialiste OPTAM / OPTAM CO<sup>(4)</sup> et secteur 1

Base de remboursement : 25 €

Dépense réelle <sup>(2)</sup>	Remboursement RO + Nova	Reste à charge*
33,00 €	24,00 €	9,00 €

\*Participation forfaitaire de 1 € incluse.

## Bien-être et prévention

Forfait « thérapies complémentaires »<sup>(5)</sup>

Dépense réelle <sup>(2)</sup>	Forfait
Selon praticien	50,00 € / an

## Contraception non remboursée

Dépense réelle <sup>(2)</sup>	Forfait
70,00 €	25,00 € / an

## Optique ou dentaire : renforcez vos garanties

Lunettes (monture + verres simples)<sup>(6)(7)</sup>

Nova Optique +		
Dépense réelle <sup>(2)</sup>	Remboursement RO et Nova Optique +	Reste à charge
220,00 €	154,45 €	65,55 €

Pose de prothèse dentaire<sup>(7)(8)</sup>

Nova Dentaire +		
Dépense réelle <sup>(2)</sup>	Remboursement RO et Nova Dentaire +	Reste à charge
500,00 €	268,75 €	231,25 €

RO : Régime Obligatoire.

<sup>(1)</sup> En hospitalisation médicale et chirurgicale, et en établissement spécialisé (hors MAS et EHPAD). <sup>(2)</sup> Dépenses et remboursements donnés à titre indicatif - Les garanties et niveaux de remboursements sont adaptés en fonction des évolutions législatives et réglementaires. <sup>(3)</sup> Applicable au 01/01/2018. <sup>(4)</sup> L'OPTAM est un dispositif remplaçant le CAS (contrat d'accès aux soins) qui a pour but de poursuivre l'encadrement des dépassements d'honoraires que pratiquent les médecins du secteur 2, qui fixent eux-mêmes les tarifs de leur consultation. L'OPTAM-CO concerne les médecins exerçant une spécialité chirurgicale ou de gynécologie obstétrique. <sup>(5)</sup> Forfait médecine douce utilisable au bout de 6 mois d'adhésion. <sup>(6)</sup> Un équipement (verres et/ou monture) dans la limite d'un remboursement sur 2 ans, à partir de la date d'acquisition du premier équipement, sauf pour les moins de 18 ans, en cas d'évolution de la vue et en cas d'acquisition d'équipements optiques séparés pour corriger la vue de près et la vue de loin. La somme du forfait monture et du forfait verres constitue le montant total de l'équipement. <sup>(7)</sup> Prestation réalisée auprès d'un centre de soins mutualiste. <sup>(8)</sup> Renfort dentaire : plafond de 700€ par an et 100% BR au-delà du plafond.

Mutuelle Familiale  
ma nouvelle mutuelle

Mutuelle régie par le livre II du Code de la mutualité  
SIREN n°784 442 915

SIÈGE SOCIAL : 52, RUE D'HAUTEVILLE - 75487 PARIS CEDEX 10

NUMÉRO NON SURTAXÉ DEPUIS UN FIXE OU UN MOBILE  
**09 71 10 15 15**[www.mutuelle-familiale.fr](http://www.mutuelle-familiale.fr)Adhérents  
MUTUALITÉ  
FRANÇAISE

Mutuelle Familiale  
ma complémentaire de vie

OFFRE  
NOVA  
JEUNES

La GARANTIE SANTÉ qui fait  
« vibrer » les  
- de 30 ans

Entre nous,  
c'est que du bonheur !

à partir de  
**15 €** / mois

\* Tarif 2018 applicable pour une personne seule âgée de 19 ans résidant dans le département 22.  
Si le contrat est conclu dans le cadre d'une vente à distance ou par voie de démarchage, les conditions d'exercice de la faculté de renonciation sont de 14 jours calendaires révolus (articles L 221-18 du Code de la Mutualité et L. 341-6 du Code monétaire et financier).

# 1 Vraie mutuelle

## NOUS PARTAGEONS LES MÊMES VALEURS

Donner du sens à sa vie. Rêver d'autonomie. Défendre les solidarités. Promouvoir la bienveillance. Veiller à son environnement et à sa santé...

- ✓ Pour une mutuelle, la solidarité est une force, l'entraide une éthique, la démocratie une exigence.
- ✓ Une vraie mutuelle accompagne chacun, fait avancer les droits de tous et place la personne au cœur de son activité. Bien plus qu'une assurance !
- ✓ Pour La Mutuelle Familiale, la santé n'est pas que l'absence de maladie. C'est aussi la prévention, le bien-être, la qualité de vie.

Plus qu'une mutuelle santé, un complémentaire de vie !

... Nous avons des valeurs communes et des actions à partager !



Coup de pouce



Et en plus, nous vous offrons une participation forfaitaire annuelle de 20 € pour la pratique d'une activité sportive, artistique et musicale\*.

\*sur présentation de justificatifs, voir conditions en agence.

## NOS SOLUTIONS QUI FACILITENT LA VIE

**Pas d'avance de frais** auprès de 170 000 professionnels de santé conventionnés.

**Réseau de santé** avec 2 700 services de soins et d'accompagnement en France.

**Protection juridique\*** pour vous aider en cas de litiges du quotidien ou de recours médical.

**Assistance à domicile\*** après une hospitalisation non programmée.

Activez votre compte !

- ✓ pour accéder à des services en ligne
- ✓ pour réaliser vos démarches en toute autonomie

Vous êtes étudiant : Nova s'adresse aussi à vous.

## LA MUTUELLE VOUS EST UTILE !

Prévenir et agir en prévention santé sont des engagements durables de La Mutuelle Familiale. À chaque étape de la vie, elle vous donne les clés pour être acteur de sa santé, développer une meilleure qualité de vie et devenir un citoyen éco-responsable.

- ✓ Des infos pratiques sur le site **ma prévention santé** pour se mettre au bio avec un petit budget, adopter la slow cosmétique, bien préparer sa grossesse...
- ✓ Des ateliers et programmes d'accompagnement : nutrition, sport, sommeil, arrêt du tabac...



Ma santé au quotidien



Ma santé et mon environnement



Ma santé au travail

Abonnez-vous à la page Facebook Ma Prévention Santé : des conseils pour prendre soin de soi... À partager !

## AVEC LA MUTUELLE, SOYEZ UTILE AUX AUTRES !

- ✓ Pour aider les autres et favoriser le vivre-ensemble en étant bénévole de proximité.
- ✓ Pour être un citoyen engagé sur les questions de santé environnementale.
- ✓ Pour contribuer aux décisions en devenant délégué à l'Assemblée générale.
- ✓ Pour peser sur les choix de santé et construire une société plus solidaire.

\*Notices d'information Protection juridique assurée par MATMUT Protection Juridique et Assistance Santé et Prévoyance assurée par IMA, disponibles sur notre site internet [www.mutuelle-familiale.fr](http://www.mutuelle-familiale.fr) ou en agence.

# 2 Prévention et services

# 3 Avantages bien-être

## NOVA, C'EST VOTRE COMPLÉMENTAIRE DE VIE !

La Mutuelle Familiale vous accompagne au quotidien sur tout ce qui favorise votre bien-être et votre épanouissement : l'hygiène de vie, l'accès au sport et à une alimentation saine, la santé au travail, les vacances, la culture.

Profitez-en !



Avantages Bien-être

L'appli Complémentaire de vie vous donne accès à des offres négociées auprès de partenaires, qui vous permettent de vivre mieux.



JUSQU'À 15%\* DE REMISE



169€\* DE REMISE



JUSQU'À 40%\* DE REMISE



AVEC Club Viva



1 de fruits OFFERT\*



10%\* DE REMISE

sur une sélection de produits bons pour la santé et la planète, recommandés par Générations Cobayes.

\* Pour bénéficier des avantages Adhérents, demandez en agence votre catalogue, ou téléchargez l'appli mobile Ma complémentaire de vie.